

# Conclusion

La dynamique RSE engagée depuis maintenant plusieurs années est parfaitement illustrée par les projets présentés dans cette revue, que portent les agents de l'institut au sein de différents collectifs. Leur créativité pour imaginer, proposer et mettre en œuvre des actions innovantes est remarquable. Faire face aux dérèglements climatiques en cours et à venir exige de poursuivre les efforts d'atténuation de notre empreinte écologique, que nous avons initiés.

Nous avons devant nous le défi d'identifier nos vulnérabilités environnementales mais également sociales et économiques, afin d'anticiper les mesures à prendre pour que, demain, notre institut soit robuste et adapté aux incertitudes du monde.

Ces exigences sont portées à différents niveaux au sein d'INRAE :

- le conseil d'administration qui adopte les trajectoires et orientations de stratégie RSE ;
- le collège de direction qui valide les propositions de mise en œuvre de la stratégie RSE, en s'appuyant sur les avis et travaux du Comité d'orientation et de suivi RSE ;
- la DRSE qui coordonne les actions à mettre en œuvre avec l'ensemble des directions d'appui à la recherche, en s'appuyant sur le comité de pilotage RSE ;
- les présidentes et présidents de centre qui déclinent cette stratégie RSE dans les centres en intégrant les enjeux spécifiques des territoires en étroite collaboration avec les directions des services d'appui ;
- les responsables RSE qui mettent en œuvre les actions RSE avec les responsables des fonctions d'appui et le relais DD des unités ;
- les chefs et cheffes de département qui intègrent les impacts du dérèglement climatique, de la raréfaction des ressources et de l'effondrement de la biodiversité dans leur stratégie scientifique ;
- les unités qui intègrent les enjeux RSE dans leur projet d'unité afin de travailler sur les enjeux écologiques, sociaux et économiques qui leur sont propres ;
- les agents qui mobilisent de nouvelles pratiques au quotidien.

Le second plan d'action RSE d'INRAE, AGIR RSE, fixera les orientations de la dynamique RSE à horizon 2030. Le document AGIR RSE déclinera ces enjeux autour de quatre axes qui définiront des mesures sociales, environnementales, économiques et leurs impacts sur les parties prenantes internes et externes de l'Institut.

Les concertations actuellement menées au sein du Comité d'orientation et de suivi RSE, des centres et des départements permettront d'identifier les actions prioritaires à conduire d'ici 2030. Nous nous projeterons ainsi collectivement vers de nouvelles pratiques de travail, voire imaginerons des ruptures à opérer. À l'image des projets à disséminer de ce numéro spécial de la revue NOV'AE, nous ne doutons pas de la capacité de nos collectifs à s'emparer des leviers de transformation pour relever les défis qui nous attendent.

**Carole Caranta**

Directrice Générale Déléguée Science et Innovation

**Patrick Flammarion**

Directeur Général Délégué Expertise et Appui aux Politiques Publiques

**Louis-Augustin Julien**

Directeur Général Délégué Ressources